

AVIS RECTIFICATIF N°ARS/POMS/PH/~~n°971-2017-10-31-015~~

DE L'APPEL A CANDIDATURE N° ARS/POMS/PH/971-2017-10-16-008

POUR LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE POUR PUBLICS TRAUMATISES

CRANIENS

Autorité responsable de l'appel à candidature :

Le Directeur Général de l'Agence de santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy
Rue des archives – Bisdary- 97113 Gourbeyre

La date limite de dépôt des candidatures, prévue initialement au 6 novembre 2017 dans l'avis d'appel à candidature n°ARS/POMS/PH-971-2017-10-16-008, publié au recueil des actes administratifs le 18 octobre 2017, est repoussée au 15 novembre 2017. Il en résulte les modifications suivantes :

Le calendrier prévisionnel de l'avis initial est modifié comme suit :

- « *Date de publication de l'avis d'appel à candidatures : 18 octobre 2017*
- ***Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2017.***
- *Date indicative de notification de l'autorisation de fonctionner et information aux candidats non retenus : 22 novembre 2017*
- *Signature prévisionnelle de la convention valant autorisation de fonctionnement : novembre 2017. »*

Le point 4 de l'avis initial, relatif aux modalités de transmission du dossier du candidat, est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature par voie électronique à l'adresse ARS971-AAP-ESMS@ars.sante.fr et par courrier recommandé avec accusé réception au plus tard le **15 novembre 2017**, cachet de la poste faisant foi à l'attention de:*

Monsieur Le Directeur Général
de l'Agence de santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy
Pôle de l'Offre médico-sociale
Service Personnes handicapées et en difficultés spécifiques
Rue des archives - Bisdary
97113 Gourbeyre

Il pourra être déposé à la même adresse, contre récépissé, à l'accueil de l'ARS, les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h et les mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12h. »

Les autres dispositions de l'avis de l'appel à candidature restent inchangées.

Fait à Gourbeyre le 31 OCT. 2017

Le Directeur Général

www.guadeloupe.ars.sante.fr

Patrice RICHARD

